

Décision Générale colonial

Décision n° 205 mouvements

n° 205

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 11 juin 1912
Numéro JO n° 188 du 01/07/1912	Date du numéro 1 juillet 1912

TEXTE INTÉGRAL

le bénéfice de l'entrepôt fictif pour le riz, la farine, les huiles comestibles, le sucre et les dattes est accordé à la maison Goolamally Mohamedally et Cie.